



VILLE DE MELUN

## **CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 4 FEVRIER 2021 COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

-----

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28/01/21 s'est réuni le jeudi 4 février 2021, A L'Escale - Avenue de la 7ème Division Blindée Américaine - 77000 Melun, sous la présidence de Monsieur Louis Vogel, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

### PRESENTS :

Monsieur Louis Vogel, **Maire**

Monsieur Kadir Mebarek, Madame Marie-Hélène Grange, Monsieur Henri Mellier, Monsieur Noël Boursin, Madame Brigitte Tixier (jusqu'au point n° 10 inclus), Monsieur Mathieu Duchesne, Madame Catherine Stentelaire, Madame Monique Cellerier, Monsieur Charles Humblot, Madame Aude Rouffet, **Adjoints**

Madame Amélia Ferreira De Carvalho, Monsieur Michel Robert, Monsieur Gilles Ravaudet, Madame Pascale Gomes, Monsieur Mourad Salah, Monsieur Baytir Thiaw, Monsieur Giovanni Recchia, Monsieur Olivier Pelletier, Madame Sylvie Bordeaux, Monsieur Guillaume Dezert, Monsieur Semra Kilic, Monsieur Emmanuel Adjouadi, Madame Hélène Pajot, Madame Angélique Dehimi, Madame Céline Gillier (jusqu'au point n° 14 inclus), Monsieur Arnaud Saint-Martin, Monsieur Jason Devoghelaere, Madame Catherine Asdrubal, Monsieur Philippe Martin, Monsieur Michaël Guion (à partir du point n° 4), Madame Ségolène Durand (jusqu'au point n° 4 inclus), **Conseillers Municipaux**

### ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Mohammed Hadbi, Madame Djamila Smaali Paille (à partir du point n° 15),

### ABSENTS REPRESENTES :

Madame Marie-Liesse Dupuy a donné pouvoir à Monsieur Louis Vogel, Madame Brigitte Tixier a donné pouvoir à Monsieur Mathieu Duchesne (à partir du point n° 11), Monsieur Christophe Domba a donné pouvoir à Monsieur Louis Vogel, Madame Andrianasolo Rakotomanana a donné pouvoir à Madame Amélia Ferreira De Carvalho, Madame Odile Razé a donné pouvoir à Madame Pascale Gomes, Madame Aude Luquet a donné pouvoir à Monsieur Charles Humblot, Madame Eliana Valente a donné pouvoir à Monsieur Kadir Mebarek, Monsieur Khalid Obeidi a donné pouvoir à Madame Sylvie Bordeaux, Madame Bénédicte Monville a donné pouvoir à Monsieur Jason Devoghelaere, Madame Djamila Smaali Paille a donné pouvoir à Madame Céline Gillier (jusqu'au point n° 14 inclus), Madame Céline Gillier a

donné pouvoir à Monsieur Jason Devoghelaere (à partir du point n° 15), Monsieur Eric Tortillon a donné pouvoir à Monsieur Arnaud Saint-Martin, Monsieur Michaël Guion a donné pouvoir à Madame Catherine Asdrubal (jusqu'au point n° 3 inclus), Madame Ségolène Durand a donné pouvoir à Monsieur Philippe Martin (à partir du point n° 5)

SECRETARE :

Madame Brigitte Tixier (jusqu'au point n° 10 inclus)  
Madame Catherine Stentelaire (à partir du point n° 11)

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné Madame Brigitte Tixier en qualité de Secrétaire de séance.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 17 décembre 2020.
- ✓ Pris acte du Compte-rendu des décisions du Maire et des marchés.
- ✓ Adopté le Règlement Intérieur du Conseil Municipal.
- ✓ Désigné Monsieur Jean-Pierre Rodriguez en qualité de Personne qualifiée au sein du Conseil d'Administration de l'Association de Prévention de l'Agglomération Melunaise (APAM).
- ✓ Approuvé la Convention d'objectifs entre la Ville de Melun et l'Association "Fidamuris" et autorisé l'attribution d'une subvention de 130 000 € dont le versement sera effectué après le vote du Budget Primitif 2021.
- ✓ Pris acte du Rapport technique et financier pour la période scolaire 2018/2019 produit par la Société Elior Restauration Enseignement, Délégitaire du Service Public de la restauration scolaire.
- ✓ Approuvé la Convention de mutualisation au titre du Fonds de la Cité Educative de Melun Val-de-Seine.
- ✓ Approuvé la modification partielle de la sectorisation scolaire qui sera mise en place à compter de la rentrée scolaire 2021.
- ✓ Fixé les frais de fonctionnement à 750 € par enfant et par an pour la participation des communes de résidence d'enfants scolarisés en ULIS ou équivalent à Melun, au titre des frais d'écolage.
- ✓ Pris acte des Rapports annuels d'activité et du Compte-rendu financier, année 2018 et 2019, produits par la Société S.A.P.P. Groupe INDIGO, Délégitaire du Service Public des stationnements de surface et en ouvrage.
- ✓ Approuvé la Convention de partenariat avec la SARL ALTAIR Conférences pour l'organisation de ciné-conférences.

- ✓ Pris acte du Rapport annuel d'activité et du Compte-rendu financier 2019, produits par la Société Lombard et Guérin, Déléataire du Service Public des marchés de Melun.
- ✓ Approuvé la Convention d'occupation domaniale à conclure avec la Société des Autocars Transdev Darche Gros pour l'implantation de poteaux d'information aux arrêts d'autocars dans le cadre du projet d'information voyageurs IDFM.
- ✓ Approuvé l'Avenant n° 1 à la Convention de mission de coordination relative aux travaux de requalification du parking en ouvrage arrière du Centre Commercial de l'Almont.
- ✓ Approuvé la Convention d'Objectifs et de Financement "Fonds Publics et Territoires - handicap enfance" pour l'établissement d'accueil du jeune enfant à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne.
- ✓ Approuvé l'Avenant à la Convention d'Objectifs et de Financement CEJ n° 2019-00-375 à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne.
- ✓ Approuvé la Convention Unique Annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de Seine-et-Marne à conclure avec le CDG77.
- ✓ Décidé de saisir la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour avis sur les projets de Délégation de Service Public.

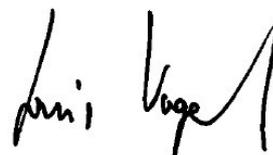
## QUESTIONS ORALES

1/ A propos de la crise sanitaire COVID 19 : Guichet Unique Commerçant – Question posée par Monsieur Michaël Guion.

2/ A propos de l'implantation d'un futur centre de détention – Question posée par Monsieur Michaël Guion.

*Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Le Maire



Monsieur Louis Vogel